

**Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH**

SDevRH/JYV/RM/MA N° 2024 – 281

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

DECIDE

Article 1^{er} : Sont admis à concourir au concours externe des Ingénieurs d'Etudes n°17 BAP G " Ingénieur de prévention des risques ", les candidats dont les noms suivent :

GEOFFROY	Aline
LEFEVRE	Mathilde
SIMSIM	Zakia

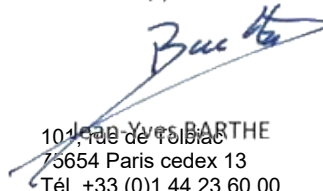
Article 2nd : Est admise à concourir sous réserve au concours externe des Ingénieurs d'Etudes n°17 BAP G " Ingénieur de prévention des risques ", la candidate dont le nom suit :

NGUENA	Christiane Yollande
---------------	---------------------

Fait à Paris, le 06/09/2024

Pour le Directeur du Département des
Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de
Développement des Ressources Humaines


JEAN-YVES BARTHE
101, rue de Tolbiac
75654 Paris cedex 13
Tél. +33 (0)1 44 23 60 00